



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires
de la Haute-Saône**

Arrêté N° 98 du 15 mars 2024
portant agrément de **M. Jonathan POISSENOT** en qualité de garde-pêche particulier
pour le compte de la fédération de Haute-Saône pour la pêche
et la protection des milieux aquatiques

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

VU le Code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R. 15-33-24 à R. 15-33-29-2 ;

VU le Code de l'environnement, notamment son article R. 437-3-1 ;

VVU le décret du 27 septembre 2023 portant nomination du préfet de la Haute-Saône, M. Romain ROYET ;

VU l'arrêté préfectoral n° 70-2023-10-16-00028 du 16 octobre 2023 portant délégation de signature à M. Didier CHAPUIS, directeur départemental des territoires de la Haute-Saône ;

VU l'arrêté DDT/2023 n° 398 du 18 octobre 2023 portant subdélégation de signature de M. Didier CHAPUIS, directeur départemental des territoires, à ses collaborateurs ;

VU l'arrêté DDT n° 497 du 19 octobre 2018 reconnaissant les aptitudes techniques de M. Jonathan POISSENOT ;

VU les conventions passées entre la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et les 45 AAPPMA haut-saônoises, listées en annexe, ainsi qu'avec l'association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets (ADAPAEF) ;

VU les commissions délivrées par Mesdames et Messieurs les Présidents des 45 AAPPMA haut-saônoises, listées en annexe, ainsi que par l'ADAPAEF à M. Jonathan POISSENOT par lesquelles ils lui confient la surveillance de leurs droits de pêche ;

VU l'arrêté n° 236 du 30 juin 2023 portant agrément de **M. Jonathan POISSENOT** en qualité de garde-pêche particulier pour le compte de la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques

SUR la proposition du Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône.

ARRÊTE

Article 1 :

M. Jonathan POISSENOT

né le 7 juin 1996 à Besançon (25)

est agréé en qualité de GARDE-PECHE PARTICULIER pour constater tous délit et contraventions dans le domaine de la pêche prévus au Code de l'environnement qui portent préjudice aux droits de pêche de Mesdames et Messieurs les Présidents des 45 AAPPMA haut-saônoises, listées en annexe, ainsi qu'à ceux de l'ADAPAEF.

Article 2 :

L'arrêté n° 236 du 30 juin 2023 portant agrément de **M. Jonathan POISSENOT** en qualité de garde-pêche particulier pour le compte de la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques est ABROGÉ.

Article 3 :

La liste des propriétés ou des territoires concernés est précisée dans les commissions annexées au présent arrêté.

Article 3 :

Le présent agrément est délivré pour une durée de cinq ans.

Article 4 :

Dans l'exercice de ses fonctions, M. Jonathan POISSENOT doit être porteur en permanence du présent arrêté, ou de sa carte d'agrément, qui doit être présenté à toute personne qui en fait la demande.

Article 5 :

Le présent agrément doit être retourné sans délai à la direction départementale des territoires en cas de cessation de fonctions, que celle-ci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte des droits du commettant.

Article 6 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa notification ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet, ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'environnement, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Besançon. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr. L'exercice d'un recours gracieux ou hiérarchique proroge de deux mois le délai pour exercer un recours contentieux.

Article 7 :

Le Secrétaire général de la préfecture de la Haute-Saône, le directeur départemental des territoires de la Haute-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à :

- M. le président de la fédération de Haute-Saône pour la pêche et la protection des milieux aquatiques,
- Mmes et MM. les Présidents des AAPMAs concernées et de l'ADAPAEF,
- M. Jonathan POISSENOT, 23 grande rue, 70000 Montigny-les-Vesoul,
- Mmes et MM. les Maires des communes concernées.

Fait à Vesoul, le 15 mars 2024
Pour le Préfet et par subdélégation
L'adjoint au chef du service environnement et risques



Christophe VALLON

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GOUSSEREY Jean

Né (e) le 04.06.1947 à Saint Loup sur Semouse, N° Département 70

Résidant (rue) 15 Rue de la Fontenotte

Code postal 70360 Commune RUPT SUR SAONE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Adapaef

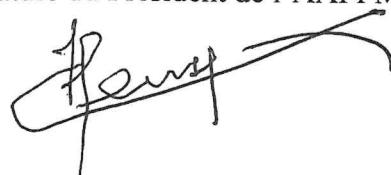
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à RUPT SUR SAONE, le 07.04.2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Adapaef,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame LANDRY Dorothée

Né (e) le 10.10.1985 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 658 Le Petit Fahys

Code postal 70220 Commune FOUGEROLLES

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Aillevillers-Corbenay

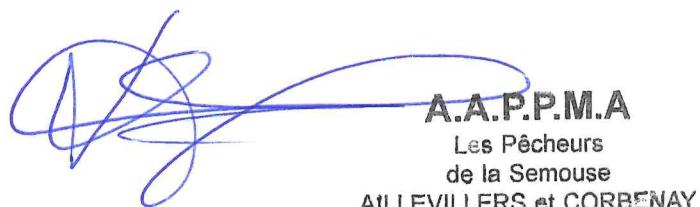
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FOUGEROLLES, le 05.10.2023.

Signature du Président de l'AAPPMA de Aillevillers-Corbenay,



AAPPMA
Les Pêcheurs
de la Semouse
AILLEVILLERS et CORBENAY

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DURGET Jean-Marc

Né (e) le 16.03.1966 à Conflandey, N° Département 70

Résidant (rue) 5 Impasse de la Pousserotte

Code postal 70170 Commune CONFLANDEY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Amoncourt

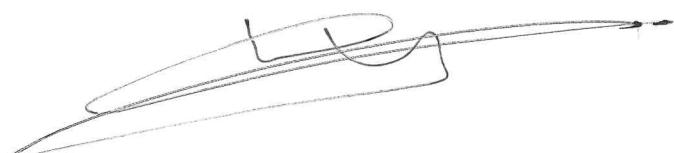
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CONFLANDEY, le 06.06.2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Amoncourt,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur COLIN Pascal

Né (e) le 23.06.1962 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 12 rue des cannes

Code postal 70160 Commune FOUCHÉCOURT

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Baulay

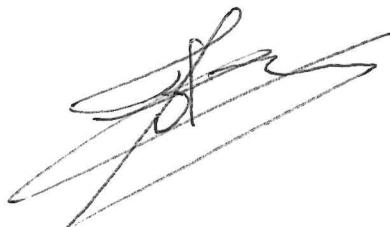
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FOUCHÉCOURT, le 06/04/2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Baulay,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur CARRIERE Jean-Marc

Né (e) le 09.10.1968 à Besançon, N° Département 25....

Résidant (rue) 15 rue de la Baume

Code postal 70190 Commune BEAUMOTTE-AUBERTANS

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Beaumotte-Aubertans

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BEAUMOTTE-AUBERTANS, le 12/04/23.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Beaumotte-Aubertans,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BICHET Raymond

Né (F) le 15.02.1959 à Boulot, N° Département 70

Résidant (rue) 3A rue des Planches

Code postal 70190 Commune BOULOT

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Boulot

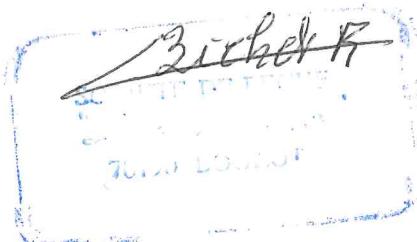
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BOULOT, le ...6 Avril 2023.

Signature du Président de l'AAPPMA de Boulot,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BERTIN Thierry

Né (e) le 25.04.1982 à Luxeuil les Bains, N° Département 70

Résidant (rue) 2 rue de Prêle

Code postal 70500 Commune BOURBEVELLE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Bourbevelle

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BOURBEVELLE, le 7 mai 2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Bourbevelle,



SOCIETE DE PECHE
LA BREME
70500 BOURBEVELLE

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur STEVENOT Claude

Né (e) le 20.09.1964 à Luxeuil les Bains. N° Département 70

Résidant (rue) 5 Chemin de la Goutte Les Poirets

Code postal 70280 Commune LA BRUYERE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Breuchin Haute-Lanterne

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles. qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à LA BRUYERE, le 07/04/2023.

Signature du Président de l'AAPPMA de Breuchin Haute-Lanterne.

[Signature]
A.A.P.P.M.A. du BREUCHIN
et de la HAUTE LANTERNE
4, rue des Écoles
70280 BREUCHOTTE

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur FRAY André

Né (e) le 23.02.1951 à Roche et Raucourt, N° Département 70

Résidant (rue) 4 route de Montseugny

Code postal 70140 Commune AUBIGNEY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Broye les Pesmes

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à AUBIGNEY, le 03 Avril 2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Broye les Pesmes,



André FRAY

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur FERRY Michel

Né (e) le 28.08.1951 à Héricourt, N° Département 70

Résidant (rue) 6 rue de Couthenans

Code postal 70400 Commune CHAGEY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Chagey

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CHAGEY, le 13.04.2023....

Signature du Président de l'AAPPMA de Chagey,

A.A.P.P.M.A.
La Haute Lizaine
Siège social : Mairie
70400 CHAGEY



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur COTTA Jean-Michel

Né (e) le 02.07.1973 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 2 rue de Monceau

Code postal 70290 Commune CHAMPAGNEY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Champagney-Ronchamp

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CHAMPAGNEY, le16 Avril 2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Champagney-Ronchamp,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GROGNU Clovis

Né (e) le 30.12.1983 à Dijon, N° Département 21

Résidant (rue) 15 rue Dominique Guérin

Code postal 21610 Commune FONTAINE FRANCAISE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Champlitte

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FONTAINE FRANCAISE, le ...22.04.16.23.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Champlitte,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame GENGENBACHER Mélanie
Né (e) le 07.07.1988 à~~Vesoul~~..... , N° Département 70...

Résidant (rue) 32 rue de la croix de pierre
Code postal 70360 Commune SCEY SUR SAONE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue
Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Chantes Rupt Bançon d'Ovanches

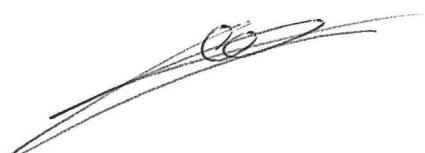
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SCEY SUR SAONE, le ...04/04/23.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Chantes Rupt Bançon d'Ovanches,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur ISELIN Jean-Philippe

Né (e) le 27.05.1955 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 8 impasse de la Pommerie

Code postal 70200 Commune MAGNY DANIGON

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Clairegoutte

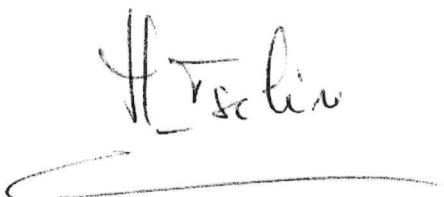
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MAGNY D'ANIGON, le 19/05/2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Clairegoutte,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DEBIEZ Hervé

Né (e) le 02.10.1955 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 9 rue de la Fonderie

Code postal 70800 Commune DAMPIERRE LES CONFLANS

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Conflans sur Lanterne

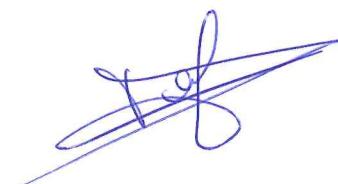
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à DAMPIERRE LES CONFLANS, le 20/04/2023...

Signature du Président de l'AAPPMA de Conflans sur Lanterne,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GILLET Dominique

Né (e) le 16.05.1955 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 41 rue des Forges

Code postal 70130 Commune SOING

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Cubry les Soing

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SOING, le*f. avril 2023*.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Cubry les Soing,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE Monsieur GOMES Artur

Né le 05.08.1998 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 27 allée du renard

Code postal 69400 Commune GLEIZE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Dampierre-sur-Salon/Beaujeu

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à Dampierre sur Salon, le ...13.02.2024.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Dampierre sur Salon / Beaujeu,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GREUILLET Michel

Né (e) le 17.03.1935 à Demangevelle, N° Département 70

Résidant (rue) 4 rue de la Traversière

Code postal 70210 Commune DEMANGEVELLE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Demangevelle-Corre

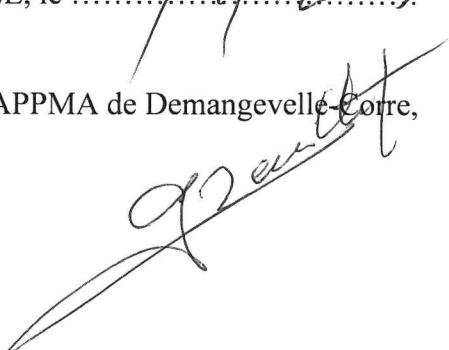
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à DEMANGEVELLE, le 5/9/2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Demangevelle-Corre,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur ROUFOSSE Didier

Né (e) le 05.05.1959 à Corbeil-Essonnes, N° Département 91

Résidant (rue) 43 rue de la gare

Code postal 70100 Commune ESSERTENNE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Essertenne

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à ESSERTENNE, le*6 Avril 2023*....

Signature du Président de l'AAPPMA de Essertenne,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur RUAUX Sylvain

Né (e) le 10.12.1957 à Ambievillers, N° Département 70

Résidant (rue) 1 rue des prés de la Croix

Code postal 70160 Commune FAVERNEY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Faverney

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FAVERNEY, le 06-04-2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Faverney,

Romain
Sylva



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BONNARD Daniel

Né (e) le 12.10.1949 à Fougerolles, N° Département 70

Résidant (rue) 10 rue du bois Joli

Code postal 70220 Commune FOUGEROLLES

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Fougerolles

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à FOUGEROLLES, le 7.10.2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Fougerolles,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur WEISSER Benoit

Né (e) le 05.02.1977 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 10 rue des Vignottes

Code postal 70100 Commune BEAUJEU ST VALBERT

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Gray-Arc

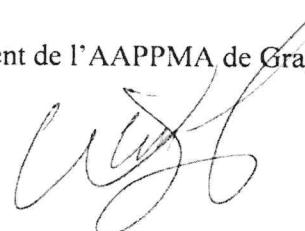
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BEAUJEU ST VALBERT, le 03/05/23.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Gray-Arc,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VINCENT Samuel

Né (e) le 22.05.1973 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 29 route de Vellefrange

Code postal 70700 Commune VELLEFREY ET VELLEFRANGE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Gy

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VELLEFREY ET VELLEFRANGE, le 23/04/2023.

Signature du Président de l'AAPPMA de Gy,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur FERNANDEZ Jean-Claude

Né (e) le 08.05.1958 à SEVEUX, N° Département 70

Résidant (rue) 13 rue de Verlans

Code postal 70400 Commune BYANS/HERICOURT

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Héricourt

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BYANS/HERICOURT, le

Signature du Président de l'AAPPMA de Héricourt,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur LABBE Didier

Né (e) le 21.06.1959 à Vesaignes sur Marne, N° Département 52

Résidant (rue) 23 rue Charles Rech

Code postal 70500 Commune JUSSEY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Jussey

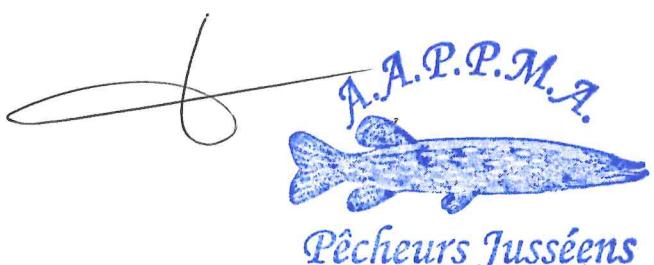
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à JUSSEY, le 12 Avril 2023.

Signature du Président de l'AAPPMA de Jussey,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur JACQUEY Serge

Né (e) le 07.07.1947 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 8 rue de la Montagne

Code postal 68720 Commune HOSCHSTATT

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Lure les Aynans

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à HOSCHSTATT, le ...05/04/2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Lure les Aynans,


Association Agréée
Pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique
LURE - LES AYNANS

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BESANCON Olivier

Né (e) le 16.08.1964 à Bourg en Bresse, N° Département 01

Résidant (rue) 5 rue de la Fontaine des Douis

Code postal 70150 Commune MARNAY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Marnay

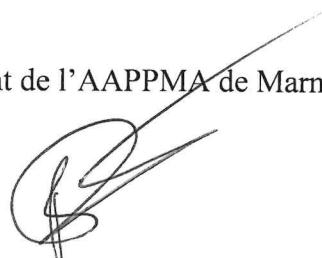
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MARNAY, le 10/04/23.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Marnay,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur ALEXANDRE Richard

Né (e) le 24.10.1955 à Genève, Pays SUISSE

Résidant (rue) 21 chemin du rupt des Gouttes

Code postal 70290 Commune PLANCHER BAS

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Melisey

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à PLANCHER BAS, le 4.09.2023.

Signature du Président de l'AAPPMA de Melisey,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur WOLFERSPERGER Stéphane

Né (e) le à , N° Département *le 19/12/1974 à Désertines 03*
Résidant (rue) *13 Rue de la Ray*

Code postal 70230 Commune MONTBOZON

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Montbozon

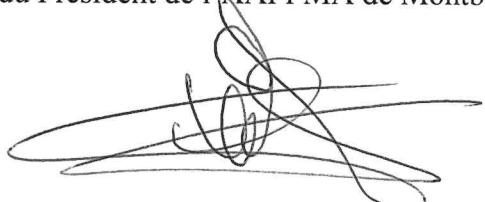
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MONTBOZON, le *07/04/2023*

Signature du Président de l'AAPPMA de Montbozon,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur MAUJEAN Eric

Né (e) le 04.06.1972 à Neufchâteau, N° Département 88

Résidant (rue) 32 rue Antoine Lumière

Code postal 70500 Commune ORMOY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Ormoy

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à ORMOY, le 17/05/2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Ormoy,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VERNIEST Pascal

Né (e) le 19.06.1965 à Dijon, N° Département 21

Résidant (rue) 12 Place Marcel Abbey

Code postal 70140 Commune LA RESIE SAINT MARTIN

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Pesmes

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à LA RESIE SAINT MARTIN, le 1^{er} juin 2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Pesmes,

AAPPMA "La Captivante"

70140 PESMES



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE Monsieur Dominique OUAHDYA

Né le 29.07.1946 à Nancy, N° Département 54

Résidant 2 rue de Baslières

Code postal 70160 Commune PORT D'ATELIER

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Port d'Atelier.

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à PORT D'ATELIER, le ...23 février 2024.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Port d'Atelier,

A.A.P.P.M.A.

"Les Amis de la Gaule"
70160 PORT-D'ATELIER

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame POIROT Karine

Né (e) le 22.09.1975 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 32 Grande Rue - Cedex 29

Code postal 70130 Commune CHARENTENAY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Ray sur Saône

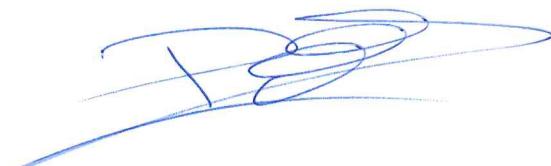
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à CHARENTENAY, le 15 mai 2023.

Signature du Président de l'AAPPMA de Ray sur Saône,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur SORNAY Eric

Né (e) le 14.02.1957 à Vars, N° Département 70

Résidant (rue) 1 Rue Lotissement Murgers

Code postal 70100 Commune NANTILLY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Roche et Raucourt

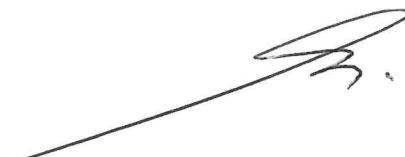
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à NANTILLY, le5 avril 2023,

Signature du Président de l'AAPPMA de Roche et Raucourt,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VERSTRACTEN Jean-Claude

Né (e) le 13.04.1968 à Langres, N° Département 52

Résidant (rue) 16 Rue Pierre Curie

Code postal 70800 Commune SAINT LOUP SUR SEMOUSE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Saint Loup/Semouse

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SAINT LOUP SUR SEMOUSE, le ..06/04/2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Saint Loup/Semouse,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur VIARD Patrick

Né (e) le 11.07.1963 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 50 Rue du Général Brosset

Code postal 70360 Commune SCEY SUR SAONE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Scey sur Saône

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SCEY SUR SAONE, le 04.04.23.

Signature du Président de l'AAPPMA de Scey sur Saône,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Madame LOMBARD Eliane

Né (e) le 18.12.1948 à Val d'Ajol, N° Département 88

Résidant (rue) 2 Grande rue

Code postal 70210 Commune PONT DU BOIS

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Selles Vauvillers

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à PONT DU BOIS, le 12.04.2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Selles Vauvillers,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur TREDANT Robert

Né (e) le 15.02.1948 à *Mercey sur Saône* N° Département *70*

Résidant (rue) 30 Grande rue

Code postal 70130 Commune MERCEY SUR SAONE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Seveux

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à MERCEY SUR SAONE, le *04 Avril 2023..*

Signature du Président de l'AAPPMA de Seveux,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur AGNUS Christian

Né (e) le 20.11.1955 à Lure, N° Département 70

Résidant (rue) 10 Rue de Mignafans

Code postal 70110 Commune SENARGENT

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Senargent

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SENARGENT, le 1-04-23.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Senargent,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GABRIEL Emmanuel

Né (e) le 09.01.1968 à Langres, N° Département 52

Résidant (rue) 1 Bis Chemin de la Côte

Code postal 70130 Commune SOING

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Soing

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à SOING, le ...21 Avril 2023...

Signature du Président de l'AAPPMA de Soing,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DROUHET Rémy

Né (e) le 14.11.1956 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) 3 Rue de la Forge

Code postal 70130 Commune VANNE

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vanne

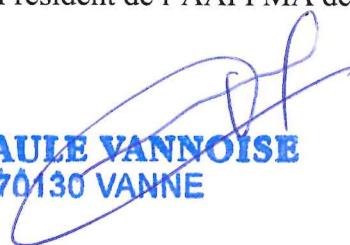
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VANNE, le 11/11/2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Vanne,


LA GAULE VANNOISE
70130 VANNE

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur DEMANDRE Franck

Né (e) le 14.02.1971 à Langres, N° Département 52

Résidant (rue) 22 Rue du Dr Massin&

Code postal 70120 Commune VAUCOURT

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vauconcourt

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VAUCOURT, le .03.04.2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Vauconcourt,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur BELOT Jean-Pierre

Né (e) le 02.05.1958 à Gray, N° Département 70

Résidant (rue) 11 Rue de Ferrières

Code postal 70130 Commune RECOLOGNE LES RAY

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vellelon

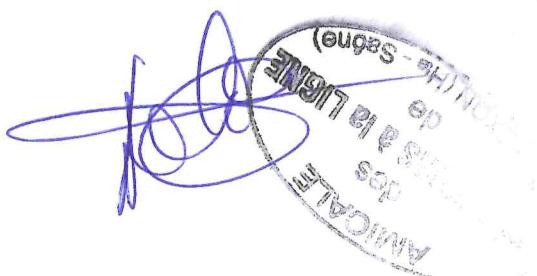
Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à RECOLOGNE LES RAY, le 7 . Mai . 2023

Signature du Président de l'AAPPMA de Vellelon,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur MARQUES Fabien

Né (e) le 26.01.1980 à Vesoul, N° Département 70

Résidant (rue) Maison des Associations - 53 Rue Jean-Jaurès

Code postal 70000 Commune VESOUL

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Vesoul

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VESOUL, le ..24.04.2023.....

Signature du Président de l'AAPPMA de Vesoul,



ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur KRASINSKI Michel

Né (e) le 09.02.1953 à N° Département

Résidant (rue) 49 rue du Parlement

Code postal 70110 Commune VILLERSEXEL

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Villersexel

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à VILLERSEXEL, le

Signature du Président de l'AAPPMA de Villersexel,

ACTE DE COMMISSION

JE SOUSSIGNE (E) Monsieur GAUTHEROT Damien

Né (e) le 08.12.1971 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 29 A Grande Rue

Code postal 70190 Commune BUTHIERS

COMMISSIONNE M. Jonathan POISSENOT

Né le 07 Juin 1996 à Besançon, N° Département 25

Résidant (rue) 23 Grande Rue

Code postal 70000 Commune Montigny-Les-Vesoul

Pour assurer la surveillance des droits de pêche de l'AAPPMA de Voray sur l'Ognon

Pièces jointes :

- Arrêté n° 497 du 19.10.2018 reconnaissant les aptitudes techniques d'un garde particulier
- Copie de la pièce d'identité du garde particulier
- 1 enveloppe timbrée au nom du garde particulier
- 2 photos d'identité du garde particulier
- Document(s) attestant des droits de pêche et localisation des territoires à surveiller
- Copie de l'agrément du Président de l'AAPPMA

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater sur les cours d'eau ou plans d'eau dont il a la garde, les infractions relatives à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles, qui portent préjudices au détenteur du droit de pêche qui l'emploie.

Fait à BUTHIERS, le10.04.2023...

Signature du Président de l'AAPPMA de Voray sur l'Ognon,

AAPPMA de VORAY
l'Accueillante Truitée
Haute-Saône